



S

1883

DOUZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

115
110
133
133
133
133

113

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict. Ch. 7.)

DOUZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 18 juin 1883.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et F. R. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élection des Directeurs, et J. D. Brousseau, Ecr., et L. J. C. Fiset, Ecr., sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

*Onzième rapport annuel des Directeurs aux actionnaires de la Caisse
d'Economie N.-D. de Québec, depuis l'octroi de sa charte
sous l'acte fédéral Vict. 34, ch. 7.*

MESSIEURS,

Chaque année nous avons le devoir imposé par la loi, de vous soumettre le bilan des affaires de "La Caisse d'Economie N.-D. de Québec," ce devoir est aujourd'hui d'autant plus agréable que nous avons à vous offrir un rapport des plus favorable et des plus satisfaisant.

Trente-cinq années sont écoulées depuis la fondation de la Caisse d'Economie; pendant ce long lapse de temps, la Caisse a eu la confiance publique, et le puissant patronage du clergé, confiance et patronage qui ont toujours été en augmentant d'année en année comme on va le voir par le présent rapport annuel des Directeurs pour l'année terminée le 31 mai dernier.

Durant les douze mois écoulés il a été ouvert, dans les livres des différents bureaux, 1550 nouveaux comptes, et 582 ont été clos. Nous avons reçu en dépôts la somme de \$3,666,321.64 et \$3,891,179.72 ont été retirées. Le montant des intérêts dû aux déposants est \$86,612.48 payés à la fin de l'année, ou ajoutés au capital pour produire de nouveaux intérêts. Depuis le mois de février la Caisse paie 4 % sur les dépôts.

Toutes dépenses payées en intérêts, dividendes, administration, etc., les profits nets sont de \$59,745.91; sur ce montant nous avons soustrait \$11,349.32 pour faire disparaître certaines pertes, et retranché \$10,704.25 sur nos placements en actions de banques. Les \$37,692.34 qui restent sont ajoutés au crédit du fonds des profits et des pertes qui s'élève maintenant à la somme de \$90,000.00.

Depuis que nous avons fermé notre bureau à la Basse-Ville, et transporté le centre de nos affaires à la Haute-Ville, nous avons été obligé d'augmenter le personnel de nos employés, et nous trouvant à l'étroit, nous avons fait bâtir une aile pour donner plus d'espace, et faciliter les nombreuses transactions de chaque jour. Nous avons aussi fait l'acquisition d'une propriété, à St-Roch, pour y fixer d'une manière permanente le bureau de la Caisse. Cette propriété située sur la rue St-Joseph, payée un prix modique, est fort élégante dans ses proportions, et fait croire qu'elle a été construite spécialement pour l'usage d'une banque. Avant de l'occuper les Directeurs y ont fait faire un beau bureau, qui peut être considéré comme un ornement à cette grande rue commerciale (St-Joseph).

Nous avons ressenti cette année, les bienfaits de la nomination d'un Inspecteur de la Caisse. Cet employé, M. P. Legaré, nous a rendu des services utiles ; tous les mois nous recevons un rapport écrit très détaillé des opérations des différents bureaux, et au moins une fois par semaine il les visite, faisant un examen de la comptabilité et ensuite un rapport verbal au Président.

Un comité des Directeurs, assisté de l'Inspecteur et de l'Auditeur, ont soigneusement examiné les valeurs de la Caisse, vérifiées d'après le livre des placements, trouvées correctes, et classées avec soin par le Secrétaire-Trésorier, M. F. R. A. Vézina.

Comme par les années passées, nous avons distribué aux institutions charitables de Québec, la somme de cinq mille piastres, produit du fonds de charité, établi par la loi.

Au présent rapport est annexé le bilan des opérations de la Caisse, préparé et signé par le Secrétaire-Trésorier.

rier, examiné et contresigné par l'Inspecteur et l'Auditeur.

Nous offrons nos sincères remerciements à nos nombreux déposants, et nous aimons à croire qu'ils voudront bien continuer leur confiance à notre institution financière qui offre des garanties surabondantes et que le produit de leur économie ne peut être déposé en lieu plus sûr que dans La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

A nos employés nous désirons offrir nos remerciements pour leurs soins à transiger les affaires de la Caisse avec habilité et intégrité.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Québec, 18 juin 1883. Président.

Dépôts et Remboursements pour l'année finissant le 31 mai 1883.

Balance au crédit des déposants le 31 mai 1882.....	\$2,915,434 00
Payé durant l'année.....	\$3,891,179 72
Reçu do do	3,666,321 64
Diminution.....	224,858 08

Balance au crédit des déposants le 31 mai 1883.....	2,690,575 92
---	--------------

Savoir :

Haute-Ville.....	\$1,966,887 28
Lévis.....	359,823 96
St. Roch.....	363,864 68
	<u>\$2,690,575 92</u>

La Caisse d'Economie N. D.
Québec, 31 mai 1883.

F. R. A. VÉZINA,
Sec. Trés.

Examiné et trouvé correct.

P. LEGARÉ, Inspecteur et Auditeur.
LOUIS BILODEAU, Auditeur.

Etat des Recettes et Déboursés pour

RECETTES.

Bal. en Banque et en mains le 31 mai 1882.	\$	641,343	23
Dépôts reçus, savoir :			
Haute-Ville.....	\$	2,330,979	21
Lévis.....		512,437	70
St. Roch.....		822,904	73
		<hr/>	
		3,666,321	64
Placements remboursés.....		3,079,324	14
Intérêts reçus.....		200,929	88
Loyers reçus.....		904	83
Arrérages de loyers.....		357	55
Propriété Basse-Ville.....		25,000	00
Banque Jacques-Cartier, dépôt spécial.....		50,000	00
Banque des Marchands, do do		50,000	00
do do compte courant...		4,856	56
Banque Nationale, Montréal.....		386,528	74
do do dépôt spécial.....		150,000	00
Divers.....		45	00
		<hr/>	
		<u>\$8,255,611</u>	<u>57</u>

Examiné et trouvé correct.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.

LOUIS BILODEAU,
Auditeur.

l'année expirant le 31 mai 1883.

DÉBOURSÉS.

Dépôts remboursés, savoir :	
Haute-Ville.....	\$2,608,321 41
Lévis.....	469,954 63
St. Roch.....	812,903 68
	<hr/>
Placements.....	3,891,179 72
Intérêts.....	3,121,752 78
Dépenses d'administration.....	86,612 48
Dividendes.....	12,044 47
Institutions de Charité.....	22,500 00
Dépenses courantes.....	5,000 00
Propriété Lévis.....	4,913 08
Propriété St. Roch.....	650 00
Banque des Marchands.....	4,847 11
Banque Nationale, Montréal.....	124 30
Banque Nationale, dépôt spécial.....	386,528 74
Ameublement de bureau.....	242,000 00
Balance en Banque et en mains.....	40 00
	477,418 89
	<hr/>
	<u>\$8,255,611 57</u>

La Caisse d'Economie N. D.
Québec, 31 mai 1883.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

I. THIBAUDEAU,
Vice-Président.

F. R. A. VÉZINA,
Sec.-Trés.

Passif.

Fonds social de la Banque.....	\$1,000,000 00	
Moins 75 % non versé.....	750,000 00	
	<hr/>	\$ 250,000 00
Profits et pertes.....		90,000 00
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		2,690,575 92
Fonds spécial des pauvres ou fonds de cha- rité.....		83,000 00
Obligations non comprises dans les items précédents.....		18,190 00
		<hr/>
		<u>\$3,131,765 92</u>

Examiné et trouvé correct.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.

LOUIS BILODEAU,
Auditeur.

Actif.

Effets publics de la Puissance.....	\$ 57,313 28
Effets publics provinciaux et municipaux...	956,690 48
Prêts garantis par des actions de banques comme sûreté collatérale.....	801,100 35
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou débentures, tel qu'autorisé par la loi, comme sûreté collatérale.....	155,425 75
Argent en caisse ou déposé aux banques et remboursable à demande.....	769,418 89
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de charité.....	83,000 00
Placements en actions de banques effectués avant l'incorporation de la Banque.....	227,845 00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.....	80,972 17
	<hr/>
	<u>\$3,131,765 92</u>

Québec, 31 mai 1883.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

I. THIBAudeau,
Vice-Président

F. R. A. VÉZINA,
Sec.-Trés.

Rapport des Auditeurs.

A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

MESSIEURS,

En conformité aux devoirs de la charge d'auditeurs qui nous a été conférée par les actionnaires de la Banque, nous avons l'honneur de vous soumettre un compte-rendu de notre examen des opérations de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, pour les douze mois écoulés le 31 mai dernier 1883.

Les pièces justificatives des transactions de "Caisse," les bordereaux et les reçus des déposants, toutes les entrées, aux livres de la Banque, ont été examinées avec soin : le bilan extrait du grand livre de l'Institution a été vérifié, ainsi que les états qui vous sont soumis.

Les valeurs mentionnées dans l'état de l'actif et du passif ont été examinées, et le tout a été trouvé parfaitement correct. Nous serions injustes de ne point mentionner d'une manière toute particulière, la lucidité et la régularité avec lesquelles sont tenus les livres de l'Institution.

En terminant, nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout respectueusement soumis,

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.

LOUIS BILODEAU,
Auditeur.

Québec, 11 juin 1883.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :

Proposé par M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, secondé par L. J. C. Fiset, Ecr.,

Que le rapport des Directeurs de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Cyrille Tessier, Ecr., secondé par Cyprien Labrègue, Ecr.

Que des remerciements soient unanimement votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'Institution pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et autres officiers de la Banque pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par l'Hon. I. Thibaudeau,

Que MM. Pamphile Legaré et Louis Bilodeau soient élus Auditeurs de la Banque pour l'année courante.

Proposé par Cyprien Labrègue, Ecr., secondé par Louis Amiot, Ecr.,

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

Québec, 18 juin 1883.

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

M. LE CHEVALIER ROBITAILLE, Président.

HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

F. R. A. VÉZINA,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 18 juin 1883.

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM - THIAS